

08.12.2011 - 13:59 Uhr

GastroSuisse est satisfaite: Le conseil des Etats n'entre pas en matière sur la loi sur la prévention

Zurich (ots) -

GastroSuisse prend connaissance avec grande satisfaction de la décision du conseil des Etats de ne pas entrer en matière sur la loi sur la prévention. La Fédération de branche pour l'hôtellerie et la restauration est clairement d'avis que la solide et vaste base juridique actuelle suffit à une prévention efficace.

«Pour l'hôtellerie-restauration, c'est un signal important d'une disposition favorable aux PMH», commente le directeur de GastroSuisse, Bernhard Kuster, Dr oec. publ. Grâce à cette décision du conseil des Etats, les chances augmentent que les bases juridiques existantes ne soient pas inutilement étendues par une nouvelle loi, qui augmenterait encore le poids de la bureaucratie et des obligations, surtout pour les nombreuses petites et moyennes entreprises. «C'est aussi une bonne nouvelle eu égard à la situation conjoncturelle difficile de la branche.» Le projet retourne désormais au conseil national.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 21'000 membres, organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse
Bernhard Kuster, Dr oec. publ., directeur
Tél.: +41/44/377'53'53
E-Mail: communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100709745> abgerufen werden.